

Les articles

comme déterminants du nom

Les *déterminants du nom* sont les unités linguistiques (articles et adjectifs, et noms compléments) qui informent sur les caractères propres à une information nominale mobilisée dans un énoncé réel. Tel, par exemple, l'article *la* qui, dans l'énoncé suivant : « *La maison m'appartient, je le ferai connaître* »¹, placé devant le mot *maison*, vient entre autres renseigner sur le statut *substantival*² du vocable [mezö], son nombre *singulier* et son genre *féminin*.

Lorsque la détermination d'un nom est matérialisée par la présence dans le syntagme d'un *déterminant* (Ex : Le bord d'un piano), on parle de détermination *pleine*. Lorsque le syntagme ne contient pas de déterminant (Ex : Une leçon de piano), on parle de détermination vide (ou détermination *zéro*).

Attention ! Ne pas confondre l'absence de déterminant (détermination *zéro* : Une leçon de piano) avec la forme *zéro* qui peut être celle du déterminant (*Il m'a parlé de pianos bon marché = Il m'a parlé d'un piano bon marché : Ø ← *de des*).

1. Les articles et assimilés comme instruments privilégiés de la détermination pleine

Les **articles**, en tant que supports ordinaires de l'*individuation* de l'objet dans la série de référence³, ne sont pas les instruments exclusifs de la détermination pleine du nom, mais en sont les instruments privilégiés⁴.

Outre qu'ils se définissent comme marques de *substantivité*, et constituent des indicateurs partiels de *nombre* et de *genre*, ils servent à spécifier l'individuation du nom comme *indéfinie* ou *définie*.

D'où une présentation de leur inventaire qui peut être la suivante :

<i>Articles</i>	Définis		Indéfinis	
	<i>Singulier</i>	<i>Pluriel</i>	<i>Singulier</i>	<i>Pluriel</i>
<i>Masculin</i>	le (l'~au~du)	les (aux~des)	un	des ~ Ø
<i>Féminin</i>	la (l')	les (des)	une	des ~ Ø

¹ Tartuffe.

² Là où, à l'inverse, l'absence de détermination du mot *puce* dans « *Elle était vêtue d'une robe de faille couleur puce* » sert d'indicateur du statut *adjectival* de ce nom (étant entendu qu'est de statut substantival une unité linguistique apte à remplir les fonctions de *noyau d'un syntagme nominatif* – y compris, bien entendu, en tant que *sujet* dans une proposition personnelle – et de *complément*).

³ Le mot *objet* est à entendre au sens logique d'*objet de pensée*, et non, bien sûr, au sens physique de corps étendu.

⁴ Les articles, qui sont des indices (syntactiques) de substantivité, ont pour fonction (sémantique) d'*individuer* les objets dont l'énonciateur forme la représentation, c'est-à-dire de les désigner comme unités élémentaires entrant dans la composition de l'ensemble total des objets susceptibles d'être nommés à l'aide du vocable considéré (*un cheval*, c'est l'un des objets de la série dont le concept de 'cheval' définit l'extension).

Indicateurs de nombre

En tant qu'ils sont porteurs de marques de *nombre*, les articles constituent un indice (souvent le seul – Ex.: [la mezö], [le mezö]) de ce qu'est la volonté de l'énonciateur d'évoquer :

- soit *un* individu et un seul dans la série de référence : nombre *singulier*⁵ – Ex.: une maison, la maison ;
- soit une quantité d'individus de cette série au moins égale à 2 : nombre *pluriel* – Ex.: des maisons, les maisons.

Indicateurs de genre

Attestées seulement au singulier, les marques de *genre* sont l'indice que tous les accords grammaticaux, sauf exception, doivent être, relativement à l'unité concernée, de forme soit *masculine*, soit *féminine* (Ex.: *une (la) petite maison ouverte, un (le beau) portail ouvert*).

Supports d'individuation indéfinie ou définie

La *définition* (avec son corollaire logique qu'est l'*indéfinition*) est, avec la *substantivité*, la catégorie majeure de l'article.

La caractérisation de cette catégorie est la suivante :

- Par l'usage d'un article que l'on dit *indéfini*, l'énonciateur donne indication que l'évocation de l'objet est traitée par lui comme une *première occurrence* :
Ex : « ... Un pont d'osier et de roseaux un autre un autre... ».
- Par l'usage d'un article que l'on dit *défini*, l'énonciateur donne l'indication contraire :
— soit que l'objet qu'il nomme ait *déjà été nommé dans le texte* :
Ex : « ... Un pont d'osier et de roseaux un autre un autre... Après les ponts le sentier... ». C'est parce qu'il vient d'être question de ces ponts *dans le texte* que le mot *ponts*, lors de sa seconde occurrence, est ici *défini* à l'aide de l'article *les* (= définition *intra-textuelle*) ;
— soit qu'il l'ait été *dans le "hors texte"*⁶ :
Ex : « Sur le siège arrière il y avait deux Malaises ». De ce siège il n'a pas encore été question dans le texte. Le choix de l'article défini est donc l'indice que ce siège est celui des deux sièges *que l'on sait bien* se situer à l'arrière de ce type de carriole (l'information fait partie du *stock d'informations* commun à l'énonciateur et aux destinataires de son énoncé) (= définition *extra-textuelle*).

REMARQUES :

1. À noter que le choix d'un article *défini* pour déterminer un objet d'information indéfini (= *absent du stock d'informations communes à l'énonciateur et au destinataire de son énoncé*) constitue un moyen très courant que la langue met à la disposition de l'énonciateur pour donner une information *implicite* :

Ex.: « *Lol V. Stein est née ici, à S. Tahla, et elle y a vécu une grande partie de sa jeunesse. Son père était professeur à l'Université .* »

= De *S. Thala* et de son université le lecteur ne sait rien et il n'a pas encore été question dans le texte : d'où la déduction, au constat que le mot *université* est déterminé à l'aide d'un article *défini* (« *professeur à l'Université* »), qu'il était bien connu de chacun qu'un établissement et un seul dans cette ville pouvait être désigné à l'aide de ce vocable.

⁵ Individu qui peut, le cas échéant, être emblématique de cette série tout entière – Ex.: Le cheval est le meilleur ami de l'homme.

⁶ On appelle *hors texte* l'ensemble des énoncés communs à l'énonciateur et aux destinataire(s) de son énoncé (alors que par *texte* on entend seulement l'ensemble des énoncés *actuellement* partagés).

2. À noter également que les articles *indéfinis* sont toujours des marques de *spécificité*⁷, alors que les articles définis peuvent constituer aussi bien des marques de spécificité que de généralité :

- *Le cheval* raclait la piste de ses pattes.
Un cheval raclait la piste de ses pattes.

Dans les deux cas la détermination du mot 'cheval' est dite *spécifique* dans la mesure où c'est à un individu de la série 'chevaux' *donné pour exclusif de tous les autres* que le SN est prétendu référer.

- *Le cheval* est un noble animal.

Ici la détermination du mot 'cheval' est dite *générique* dans la mesure où c'est de la série tout entière des 'chevaux' que le SN est prétendu être emblématique.

Définition cataphorique (ou contextuelle) et surdéfinition

■ On parle de *définition cataphorique* (ou *contextuelle*) lorsqu'un article défini constitue l'indice que l'objet auquel il est associé est en instance de détermination par un complément ou une proposition (le plus souvent relative, donc épithète). Autrement dit : lorsque pareil article constitue un indice anticipatoire de sa détermination :

Ex : La guêpe peut encore être dite **la** forme musicale *du* miel.⁸

Au paroxysme de sa propre jouissance spécifique et de **la** satisfaction visuelle et olfactive *qu'il cause*, **le** panache *du mimosa* retombe et **les** soleils *qui le constellent* se contractent et jaunissent : ils ont vécu.⁹

REMARQUE : À noter que la structure archétypique qui supporte cette procédure de définition contextuelle est précisément : *le* [SN1] *de* [article] SN2 (*le* bruit *d'une* carriole). À noter par ailleurs, dans le droit fil de cette remarque et de ce qui est dit ci-dessous de la détermination zéro, que la détermination zéro du SN2 dans ce type de structure (Un bruit *de* carriole vs Le bruit *d'une* carriole) est l'indice qu'on est en présence d'un *archisyntaxme* dans lequel le second élément réfère à *la série d'appartenance*, et non à un individu de cette série (détermination *générique*) ; alors que lorsqu'il bénéficie d'une détermination pleine (Le bruit *d'une/de la* carriole) il a valeur de support d'individuation (*spécifique* ou *générique*).

■ Très proche de cette procédure de définition contextuelle : la **surdéfinition**, dont l'instrument est la mobilisation comme déterminant du nom d'un **adjectif possessif à valeur d'article** :

Ex.: M. Jo battit l'air de *sa* main.

L'adjectif possessif, qui n'a pas alors pour fonction de dénoter une relation de propriété en tant que telle, sert en effet d'indicateur que l'objet mentionné est déterminé par la relation qui existe entre lui et un autre objet actuellement ou virtuellement présent dans l'énoncé. Comparer sous ce rapport :

- (a) M. Jo battit l'air de *sa* main.
- (b) M. Jo fit un geste de *la* main.

Nulle ambiguïté possible, dans un cas comme dans l'autre, quant à l'identité du propriétaire de la main : le possessif, qui n'a pas sa valeur sémantique pleine, sert à *surdéterminer* l'objet d'énonciation (la main) en en liant matériellement l'évocation à celui à qui elle appartient (provoquant par là même, ici, un effet de surimplication de ce personnage).

⁷ Une information est dite *spécifique* lorsqu'elle s'applique à un objet donné pour *exclusif de tous ses homologues*.

⁸ F. Ponge, *La Rage de l'expression*.

⁹ *ibid.*

NB. Fréquente, la concurrence entre l'article et l'adjectif possessif est néanmoins impossible lorsque le recours à un possessif serait susceptible de provoquer un effet excessif de redondance (notamment dans les structures réflexives – Ex : *Il s'essuyait le front* : **son* front impossible.)

REMARQUE :

Le choix d'un article *indéfini* pour déterminer un objet d'information qui devrait logiquement bénéficier d'un indice de surdétermination :

Ex.: Elle a *un* père professeur / *Son* père est professeur.
correspond au choix que fait l'énonciateur de référer l'objet à sa série d'appartenance plutôt qu'à un autre objet actuellement ou virtuellement présent dans le texte (Voir de même : « *Comment aurait-elle pu renoncer à partir à la recherche d'un fils tué ?* » Le fils défunt, par le biais de l'article indéfini, est inscrit dans la série pathétique des 'fils tués', et par là même la mère dans celle des mères de fils tués — leur destin commun, d'individuel, se trouvant articulé à celui de tous ceux qui ont au même moment connu ce même malheur.

2. La détermination vide (ou détermination zéro)

Sauf phénomène de neutralisation du déterminant (Ex : Il m'a parlé de chevaux bon marché = Il m'a parlé d'un cheval bon marché ← **de des*), l'absence d'article dans le syntagme nominal signifie que l'objet, par le truchement du nom, n'est pas *individué* dans sa série d'appartenance¹⁰ **mais seulement référé à celle-ci** (= *identifié relativement à son concept*) :

Ex : « N'achetez pas de voiture, ne possédez pas de maison, n'ayez pas de situation. Vivez dans le minimum. N'achetez jamais rien. Les objets sont gluants. »¹¹

Le recours à cette forme de détermination est logiquement lié :

— à la volonté de **simple** « **étiquetage** » de l'objet :

Ex : Mémoire de maîtrise, Exercice n°1, Version russe, Vis à bois, etc.

— à l'évocation d'une **entité** ou d'une **matière** :

Ex : Un charivari de printemps, un silence de mort, des problèmes d'élocution, brillant à lèvres, gants de boxe, fleurs en plastique, un bloc à spirale, en classe, en appartement, Magali donnait envie, etc.

— à l'évocation d'un objet dont on entend n'envisager qu'une partie (valeur **partitive**) :

Ex : Un kilo de poissons, plein de cédés gratuits, etc.

Le recours à cette même détermination zéro est également de règle, selon la même logique (désir non d'individuer l'objet, mais de l'identifier en le liant à son concept – ou sa série – de référence) :

— Lorsqu'il y a **énumération** :

Ex : Puces, amis, amantes même,
Qu'ils sont cruels ceux qui nous aiment !¹²

¹⁰ On appelle *série de référence* l'ensemble complet des individus susceptibles d'être identifiés relativement au même concept. Ainsi tous les objets de pensée susceptibles d'être identifiés à l'aide du mot *champignon*, ou du mot *amitié*, qui constituent la *série de référence* des concepts respectivement de {champignon} et d' {amitié}.

¹¹ Le Clézio.

¹² Apollinaire, *la Puce*.

— Lorsqu'il y a **apposition** :

Ex : Belles journées, souris du temps,
Vous rongez peu à peu ma vie.

REMARQUE : Dans le cas de l'apposition, la détermination zéro est légitimée au plan logique par le fait que l'objet, qui vient d'être individualisé, est référé par l'apposition à une catégorie définitoire.

— Lorsqu'il y a **adresse directe** :

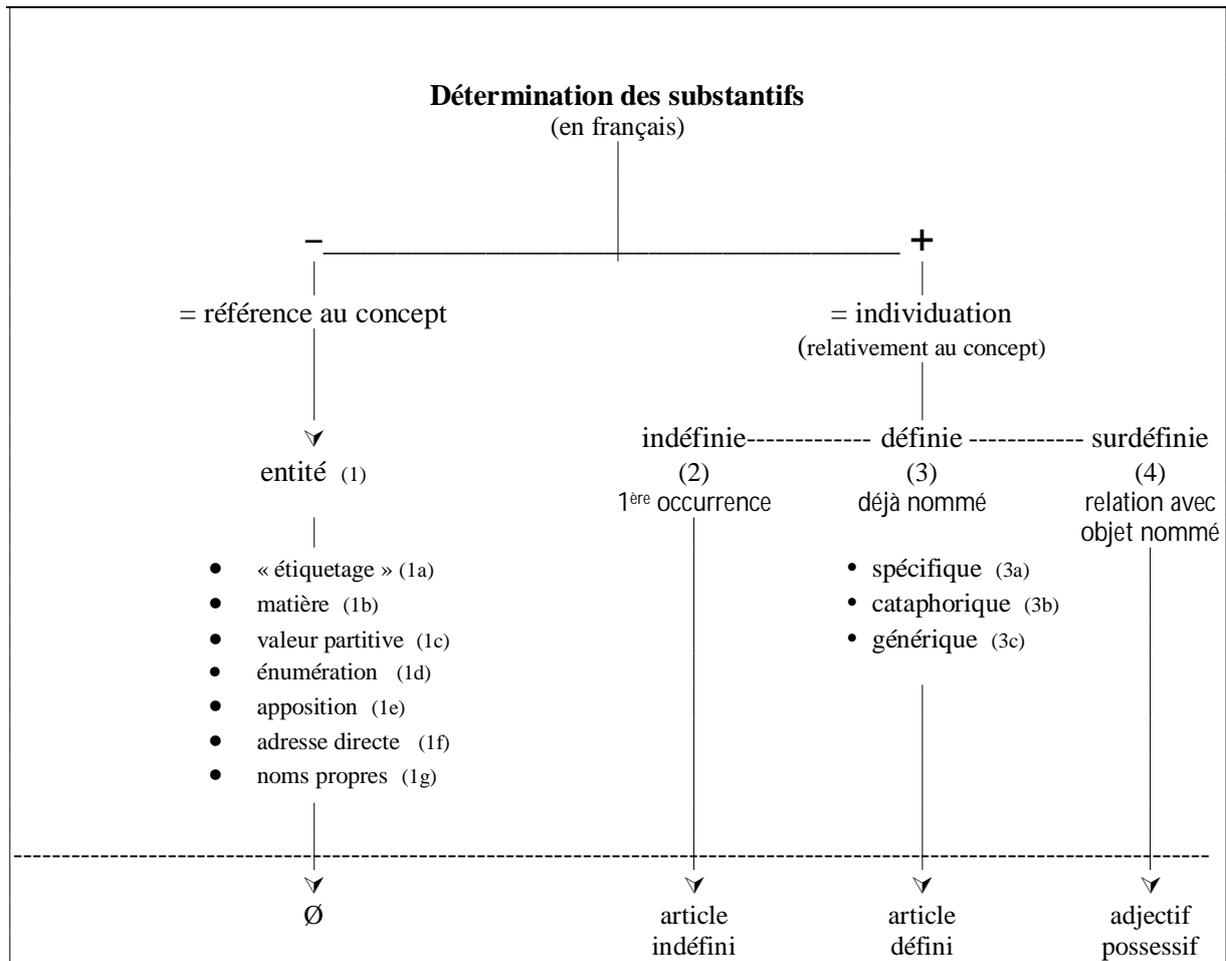
Ex : Belles journées, souris du temps,
Vous rongez peu à peu ma vie.¹³
Hors de là, canaille! Laissez passer la justice du duc !¹⁴

REMARQUE : À noter le cas des *noms propres*, pour lesquels, en leur qualité de support privilégié d'identification, la norme est la détermination zéro (la carriole *de Joseph*, du côté *de Ram*), mais qui peuvent aussi bénéficier d'une détermination pleine, toujours empreinte, alors, d'une forte pertinence : *le Joseph, un quelconque Meursault*, etc.

¹³ Apollinaire, *Orphée*.

¹⁴ Musset.

Schéma de la détermination élémentaire des substantifs en français



(1) Une leçon de piano / N'achetez pas de voiture (vs le bord d'un piano, il a acheté une voiture)

(1a) *Pianos*, Mémoire de maîtrise, Version russe

(1b) Un poisson en *plastique*

(1c) Des centaines de *cédés*

(1d) *Puces, amis, amantes* même, / Qu'ils sont cruels ceux qui nous aiment !

(1e) Belles journées, *souris du temps*, / Vous rongez peu à peu ma vie.

(1f) *Belles journées*, *souris du temps*

(1g) La carriole de *Joseph*, du côté de *Ram* (mais le Joseph, un quelconque Meursault)

(2) « ...Un pont d'osier et de roseaux un autre un autre... »

(3) « ...Un pont d'osier et de roseaux un autre un autre... Après les ponts le sentier... »

(3a) • « ... Après les ponts le sentier... » (définition intra-textuelle).

• Sur le siège arrière il y avait deux Malaises (définition extra-textuelle).

• Lol V. Stein est née ici, à S. Tahla, et elle y a vécu une grande partie de sa jeunesse. Son père était professeur à l'Université (définition extra-textuelle → information implicite).

(3b) *La vue* d'un Cézanne. *Le bruit* d'une carriole.

(3c) *Le cheval* (Equus ferus caballus ou Equus caballus) est un grand mammifère herbivore et ongulé appartenant ...

(4) M. Jo battit l'air de sa main (vs M. Jo fit un geste de la main.)